

QUINZIEME DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE C

Première lecture : Dt 30,10-14

Psaume responsorial : 19(18)

Deuxième lecture : Col 1,15-20

Evangile : Lc 10,25-37.

Le Bon Samaritain ou le Décalogue de la Nouvelle Alliance

C'est sur provocation que Jésus propose à un Docteur de la Loi la parabole dite du "Bon Samaritain". De plus, cette parabole ne survient pas comme une réponse à la première question de l'antagoniste. De fait, la première question : *que dois-je faire pour avoir part à la vie éternelle ?* est bien vite résolue quand Jésus, fidèle à sa méthode, renvoie son interlocuteur à la Loi. Toutefois, on ne peut pas accuser Jésus ici de fuir la réponse, puisque la piste qu'il indique contient une réponse si exacte que lui-même n'a rien à y ajouter, et son antagoniste, rien à contester.

Mais celui-ci, *voulant montrer qu'il était un homme juste, dit à Jésus : et qui donc est mon prochain ?* C'est là que Jésus reprend la parole et propose la parabole du "Bon Samaritain".

Un commentateur de l'Evangile fait remarquer qu'au fond, Jésus ne répond pas à la question posée et, au lieu de dire *qui* est le prochain, comme le demande la question, il indique *comment aimer le prochain*. C'est justement là qu'on ne trouve aucun tort au Maître de Nazareth qui, au lieu de proposer une définition abstraite, préfère décrire le prochain par le geste qui le caractérise, c'est-à-dire le geste d'aimer au concret, en sorte que le prochain apparaît comme celui qui se fait proche d'autrui par l'amour vécu. Là, nous retrouvons l'art de Jésus de retourner la question dans sa réponse : l'autre devient un prochain parce que je me fais proche de lui par l'amour solidaire. De naissance, personne n'est donc mon prochain, mais c'est moi qui invente le prochain en me faisant proche d'autrui. L'identité du prochain part de moi, et non de l'autre. Et mieux encore, Jésus envisage la figure du prochain ici bien au-delà des critères de sang, d'appartenance ethnique, du partage du même espace vital, de couleur de la peau, de similitude d'idées, d'adhésion au même parti politique, d'aspirations et de projets partagés. Le prochain, c'est celui que tu aimes, et tu dois aimer tous et te faire proche de chacun.

Nous nous arrêtons ici pour préciser que pour Jésus, le débat sur la vie éternelle et la question du prochain ne sont pas des problèmes académiques, mais Jésus donne sa vie en aimant les hommes et c'est en donnant sa vie qu'il leur conquiert la vie éternelle. Ces questions traduisent donc l'essence de sa mission sur la terre et la finalité de son Incarnation. On ne met alors pas Jésus à l'épreuve avec des questions qui constituent l'épreuve de sa vie et sa vie d'épreuves !

Cela étant dit, je voudrais maintenant partager trois convictions qui surgissent en moi au contact des lectures de ce jour.

La première est portée par une formule juridique bien connue : **nul n'est censé ignorer la loi**. Cela est encore plus vrai dans la situation de l'homme devant son Dieu : l'homme ne peut prétendre ne pas savoir le bien que Dieu veut de lui et le mal qu'il lui interdit. Dieu inscrit sa loi dans le cœur de l'homme et c'est cette loi inscrite qui devient loi écrite. La première lecture de ce jour le rappelle avec une force inégalable, et cela justifie le fait que, devant certaines questions, Jésus renvoie d'abord à la loi avant de proposer l'originalité de sa réponse (cf. sur le divorce : Mt 19,4-6 ; Mc 10,3 ; sur la vie éternelle : Mt 19,18-19 ; Mc 10,18-19 ; Lc 10,26 ; 18,19-20 ; sur le grand commandement : Mt 22,37-40 ; Mc 12,29-31). Cela explique aussi le rêve du prophète Jérémie que *les jours viendront où la Loi sera inscrite dans les cœurs* (Jr 31, 31-34) et non sur la pierre, comme aux jours du désert (cf. Ex 32,15-16). Ces mêmes jours annoncent le jugement dernier, et cela nous mène à la **deuxième conviction**.

Le Christ reviendra. Pour nous en convaincre, il n'y a pas mieux que la formule du Credo : *il reviendra dans la gloire pour juger les vivants et les morts*. Dans la parabole du "Bon Samaritain", cette conviction transparaît dans le fait que le Samaritain promet rembourser à son retour les excédents de dépenses éventuels. Pourquoi ne reste-t-il pas pour soigner le malheureux anonyme jusqu'à la guérison totale ? – Il laisse le temps à l'aubergiste de déployer sa charité en partant de l'avance perçue sur son salaire, et il l'engage dans l'attente de son retour. Est-il permis de vivre sur la terre sans tenir compte de ce retour ? – Toutefois, que celui qui pense à ce retour ne s'épouvante pas, car *le jugement n'est sans miséricorde que pour celui qui n'a pas fait miséricorde* (Jc 2,13).

Justement, le cas de celui qui fait miséricorde constitue **la troisième conviction**. C'est impressionnant de constater que, dans des gestes quotidiens marqués par l'amour, je puisse me trouver à agir comme Dieu, à faire comme Dieu, à faire comme Dieu m'a fait, c'est-à-dire, à son image et à sa ressemblance, à correspondre en profondeur avec ma propre identité de

créature appelée à faire le bien. C'est ce qu'il en est exactement du Bon Samaritain pour qui secourir un malheureux est un simple accident dans le déroulement de son voyage. Ce type d'accident jonche mon quotidien, en sorte que mon environnement peut être le lieu où je me donne à accomplir des gestes d'amour qui tournent mon attention vers le nécessiteux et me font devenir son prochain.

Pour finir, c'est tout de même curieux que, entre le moment où le Bon Samaritain intervient au bord de la route et où il arrive à l'auberge, Luc le narrateur aligne en deux petits versets dix verbes d'action pour caractériser sa réaction. Dans le texte grec, la moitié de ces verbes est au participe, mais nous savons qu'en Grec, un verbe au participe a le même statut qu'un verbe conjugué. Dix verbes, dix gestes, dix commandements observés dix fois, c'est le Décalogue de la Nouvelle Alliance. *Fais cela et tu vivras !*